



## Formulaire de candidature PEPS

### Prix EntrePrendre avec Succès du Forum de l'économie du Nord vaudois

---

Sur la base d'un concours public, le Forum de l'économie du Nord vaudois (FENV) décerne chaque année le Prix PEPS, destiné à mettre en lumière une personne de la région du Nord vaudois qui se distingue par son action, son leadership ou son charisme au service de la collectivité.

La dotation consiste en un chèque de CHF 2'000.-

La ou les personne(s) lauréate(s) bénéficie(nt) également d'une couverture médiatique au travers des différents canaux de communication mis en place par les organisateurs, notamment via les partenaires médias. Leurs dossiers sont également transmis au concours du prix TOYP (Ten Outstanding Young People) de la Jeune Chambre Internationale, sous les couleurs de sa section Nord vaudoise.

Est éligible en vertu de l'article 2 du règlement : toute personne physique âgée de 18 à 39 ans<sup>1</sup> au moment du dépôt du dossier, domiciliée dans une commune membre de l'Association économique du Nord vaudois (ADNV)<sup>2</sup>. Il peut être déposé par n'importe qui, y compris pour une personne tierce, pour autant que la personne faisant l'objet du dossier ait donné son accord.

La personne faisant l'objet d'un dossier de candidature doit avoir réalisé un projet ou une action (produit / service / prestation) original, revêtant un aspect pétillant et étincelant, et qui offre un rayonnement pour la région. Le projet ou l'action doit avoir été achevé dans l'année civile du Prix. Elle s'engage à participer à la cérémonie de remise du Prix si elle est nommée.

Les projets soumis au concours sont évalués par un jury d'experts. Les documents remis sont traités dans le cadre de ce prix et de manière confidentielle.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés en format électronique à l'adresse [contact@adnv.ch](mailto:contact@adnv.ch) au plus tard le **30 juin 2021**.

Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

---

<sup>1</sup> Le concours TOYP récompense des personnes âgées de 18 à 39 ans. Le dossier lauréat du Prix PEPS est transmis à TOYP pour l'édition de l'année suivante.

<sup>2</sup> Carte des communes sur [www.adnv.ch/communes](http://www.adnv.ch/communes)

**Pour être éligible, le dossier doit comporter :**

1. Le formulaire de candidature dûment complété, signé et daté;
2. Une biographie de la personne candidate;
3. Un descriptif aussi complet que possible de l'action ou du projet, de son rayonnement ou de son impact pour le Nord vaudois;
4. Les annexes éventuelles.

**Tableau à compléter**

<b>Nom et prénom</b>	
<b>Date de naissance</b>	
<b>Adresse du domicile ou du projet (dans le Nord vaudois)</b>	
<b>Biographie du candidat et de son rapport avec le Nord vaudois</b>	
<b>Date de fin du projet</b>	
<b>Secteur / domaine d'activités</b>	

<b>Descriptif de l'action ou du projet, de son rayonnement</b>	
--	--

**Descriptif du projet  
(résumé, 1000  
signes espace  
compris) destiné à la  
publication.**

**Impact pour le Nord  
vaudois**

**Originalité et aspect  
novateur du projet**

<b>Comment avez-vous eu connaissance de ce prix ?</b>	
<b>Coordonnées bancaires</b>	
<b>Autres</b>	

En signant ce formulaire, vous certifiez avoir lu et accepté le règlement et ses termes.

**Lieu et date**

**Signature**

---

**Renseignements :**

Association de développement du Nord vaudois

Place de la Tannerie 1

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 425 55 21

[contact@adnv.ch](mailto:contact@adnv.ch)